



## **Aménagement du terrain de football et des annexes**

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire :

- à lancer les pré-études et études concernant la rénovation des terrains de football et annexes
- solliciter l'aide de l'Agence Départementale avec laquelle un contrat a été signé le 12 mars dernier.

M. le Maire rappelle que cette Agence a pour mission de tout mettre en œuvre pour aider la commune, notamment dans la phase pré-opérationnelle d'un projet.

C'est-à-dire les pré-études, la préfaisabilité, le diagnostic de l'existant, l'estimation de l'enveloppe financière, l'identification des scénarii, le choix de procédure de marché public.

Elle intervient aussi en accompagnement du maître d'ouvrage avec les prestataires extérieurs.

Ces prestations sont gratuites et réservées aux seuls adhérents.

Le conseil ouï cet exposé,

Adopte à la majorité,

Abstentions : Mme Perot, MM Mialhe et Vallat

L'ordre du jour est terminé, M. le Maire met fin à la séance.

Le Maire,  
Jacques DEMANSE

